

# Avis public d'élection

Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

Date du scrutin 2022-07-03

Par cet avis public, Francine Rainville, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

## Erratum

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :  
Poste de conseillère ou conseiller siège 1
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 24 mai au 3 juin 2022

### Horaire

24 mai	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures
25 mai	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 19 heures
26 mai	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures
30 mai	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures
31 mai	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures
1 <sup>er</sup> juin	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures
2 juin	De 8 Heures à 12 heures	De 13 heures à 16 heures

**Attention : le vendredi 3 juin 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

**Jour du scrutin : Dimanche 3 juillet 2022, de 10 h à 20 h**

**Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 juin 2022, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Monique Emery.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

### Présidente ou président d'élection

Adresse 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon

Téléphone 450 889-5683

### Signature

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon, le 16 mai 2022

  
Présidente ou président d'élection

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5